

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS MUNICIPALES

FINANCES

N° 2023-41

Régie de recettes

Fixation du prix de vente des billets à l'Espace Culturel

Le Maire de la commune de BONDUES

Vu la décision municipale n° 0315 en date du 25 septembre 2003 instituant une régie de recettes pour l'encaissement du produit de manifestations à vocations culturelles,

Vu notre décision municipale n° 03-15 du 25 septembre 2003, modifiant la régie de recettes de spectacles à vocation culturelle et autres manifestations diverses,

Vu l'avis de Monsieur le Trésorier Principal de Marcq-en-Barœul, comptable de la commune,

Considérant qu'il convient de fixer le prix de vente des billets des spectacles à l'Espace Culturel.

DECIDE :

Article 1 : La programmation des spectacles de l'Espace Culturel de Bondues a été définie pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023.

Article 2 : Les prix de vente des billets ont été fixés pour chaque manifestation :

- Spectacle « Le cabaret de la veuve clinquante », samedi 16 septembre à 20h30 : tarif plein : 15 euros / tarif réduit : 12 euros
- Concert « Légende celtique », samedi 30 septembre à 20h30 : tarif plein : 15 euros / tarif réduit : 12 euros
- Spectacle « La Fabrique à histoires », dimanche 8 octobre à 15h30 : tarif plein : 12 euros / tarif réduit : 10 euros
- Spectacle « Simon la Gadouille », mercredi 11 octobre à 16h30 : tarif plein : 7 euros / tarif réduit : 5 euros
- Concert « Passionnément Bach », dimanche 15 octobre à 16h30 : tarif plein : 15 euros / tarif réduit : 12 euros
- Spectacle « Tu sais siffler, Berra ? », vendredi 27 octobre à 15h30 : tarif plein : 7 euros / tarif réduit : 5 euros
- Conférence « Conférence –rencontre « la Croatie, entre Orient et Occident », dimanche 5 novembre à 16h30 : tarif unique : 5 euros
- Concert « Le chant des légendes », dimanche 12 novembre à 16h30 : tarif plein : 5 euros
- Concert « La Légende du Hollandais volant », samedi 18 novembre à 20h30 : tarif plein : 15 euros / tarif réduit : 12 euros
- Concert « Concert d'orgue avec le Jeune Chœur des Hauts-de-France et Jérôme Faucheur », dimanche 3 décembre à 16h30 : tarif plein 10 euros / tarif réduit : 8 euros
- Spectacle « Noël en péril », mercredi 6 décembre à 16h30 : tarif plein : 8 euros / tarif réduit : 5 euros

Le tarif réduit est accordé, sur justificatif, aux étudiants, aux personnes de plus de 65 ans et aux groupes d'au moins 10 personnes. La réduction est appliquée également aux enfants de moins de 18 ans pour les spectacles jeune public

La gratuité est appliquée sur les spectacles pour les personnes de moins de 18 ans (hormis les spectacles jeune public).

Article 3 : Dans le choix des billets de spectacles proposés, il est ajouté le billet « invitation » qui est offert dans le cadre de manifestations comme les nouveaux bonduois, les médaillés du travail, les gagnants de divers concours. Ils sont également mis à disposition des producteurs selon les termes de certains contrats.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services et M. le Trésorier Principal de Marcq-en-Barœul sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à M. le Préfet de la Région Hauts-de-France, Préfet du Nord.

Fait à BONDUES, 30 juin 2023



M. Pierre Zimmerman
Premier Adjoint au Maire, délégué à la culture